

BUT Génie Biologique (GB) Parcours Agronomie et Parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies (SEE)



Présentation

Le **Département Génie Biologique** dispense un enseignement à finalité professionnelle, sur 3 ans, sanctionné par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie). Cette formation assure un équilibre entre l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences techniques. Elle se concrétise par une grande adaptabilité et ouvre sur des débouchés diversifiés.

Niveau de diplôme : Bac + 3

Durée des études : 3 ans

Accessible en : formation initiale, APPC (2ème année) et **en formation continue**

Deux Parcours

Parcours AGRONOMIE

Le parcours « Agronomie » propose une formation qui permet l'acquisition et la maîtrise de compétences techniques et économiques essentielles pour la gestion et le développement des unités de production dans le respect de l'environnement. Ces compétences, au cœur des métiers des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, permettent de comprendre et de gérer les contraintes agronomiques nécessaires à l'accompagnement et à l'évolution des pratiques agricoles.

Les enseignements comportent tout un ensemble de disciplines allant de la génétique à l'écologie, aux sciences de l'aménagement et aux productions animales et végétales. Les stages se déroulent dans des champs disciplinaires aussi variés que l'expérimentation animale ou végétale, les biotechnologies, l'aménagement du territoire....

Cette formation s'appuie sur un domaine agricole expérimental de 3 ha labellisé BIO attendant à l'IUT unique en France, qui autorise des suivies de filières de production dans leur intégralité (viticulture, du raisin à la bouteille, élevages cunicole et hélicole,...) et qui permet de mettre en place des protocoles expérimentaux en recherche appliquée liés à la demande des professionnels du département.

Compétences visées

- **Analyser dans les domaines de la biologie** : appliquer, adapter et optimiser des protocoles
- **Expérimenter pour le Génie Biologique** : mener une démarche scientifique complexe en testant des hypothèses scientifiques pour comprendre des phénomènes biologiques
- **Conduire les exploitations agricoles** : évaluer, gérer et développer les systèmes de productions durables
- **Conseiller le secteur agricole** : réaliser un diagnostic agricole, faire évoluer les pratiques au niveau du territoire, encadrer et développer les filières
- **Accompagner et orienter l'innovation agronomique** : participer à la sélection animale et/ou végétale, conduire des essais et expérimentations agronomiques, accompagner les systèmes agricoles dans la transition climatique

Parcours SCIENCES de l'ENVIRONNEMENT et ECOTECHNOLOGIES

Le parcours « Sciences de l'environnement et écotechnologies » permet aux futurs diplômés d'intervenir en spécialistes sur les milieux naturels et anthropisés, de maîtriser les techniques de traitement des pollutions (traitement des eaux potables et usées, gestion des déchets, dépollution des sols...) et mettre en œuvre les outils de l'économie circulaire à l'échelle d'un territoire.

Les enseignements comportent tout un ensemble de disciplines allant de la biologie à la physique dans les domaines du traitement des eaux, des déchets, études d'impacts sur les écosystèmes ... Cette formation s'appuie sur de nombreuses visites, études de structures industrielles et de sites naturels à proximité.

Stage(s)

Non



Renseignements

Jean Michel CANTIER

Chef du Département Génie Biologique
Chemin de la Passio Vella - B.
P 79905
66962 PERPIGNAN cedex 9

Tel : 04 68 66 24 23

Fax : 04 68 66 24 21

Mél : cantier@univ-perp.fr
gb-iut@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Compétences visées

- **Analyser dans les domaines de la biologie** : appliquer, adapter et optimiser des protocoles
- **Expérimenter pour le Génie Biologique** : mener une démarche scientifique complexe en testant des hypothèses scientifiques pour comprendre des phénomènes biologiques
- **Gérer les milieux naturels et anthropisés** : caractériser, surveiller et intervenir sur un écosystème
- **Traiter les pollutions** : caractériser, prévenir et traiter les pollutions, gérer les unités de dépollution
- **Intégrer la transition écologique aux enjeux territoriaux et industriels** : utiliser au niveau local et mettre en œuvre à l'échelle d'un territoire les outils de l'économie circulaire

Cette option permet également à certains étudiants (sélectionnés sur leur motivation et leur niveau d'anglais) de suivre une partie des enseignements en anglais. Ceci se déroule sur les trois années et aboutit à l'obtention d'une mention spéciale **Section Européenne** dans le bulletin récapitulatif de fin de cursus.

Spécificités

- Les + de la formation
- Nos étudiants font l'actualité ...
- Témoignages d'étudiants insérés dans le monde économique

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- Baccalauréat général avec de préférence deux des enseignements de spécialités suivis en classe de terminale : « Science de la Vie et de la Terre », « Physique Chimie », « Mathématiques » et « Biologie Ecologie »
- Baccalauréats technologiques : STL, STAV

Candidature

Modalités de candidature

- Le recrutement des étudiants est réalisé par un jury de sélection, sur dossier et lettre de motivation déposés sur le portail PARCOURSUP.
- **Diplômes requis** : BAC général et technologique (STL, STAV), Diplôme d'Accès d'Entrée à l'Université (DAEU)
- La formation est accessible en formation initiale et en formation continue (VAE).
- L'admission directe en deuxième année est possible sur dossier après validation d'une ou plusieurs années post-bac (APPC).
- E-candidat
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader

Et après ?

Poursuites d'études

Aux étudiants titulaires du BUT, s'offrent toutes les poursuites d'études suivantes, ces possibilités varient en fonction du classement du candidat et de ses ambitions personnelles :

- **Licences Professionnelles** (traitement des eaux, protection de l'environnement, gestion et traitement des déchets, aménagement du territoire, agriculture raisonnée, qualité des aliments.... dont LP GADER, LP QAE au sein du département Génie Biologique de Perpignan)
- **Master** (Gestion et traitement des pollutions, Chimie, Environnement, Biologie, écologie, ...)
- Un accès aux **Ecoles d'Ingénieurs** sur dossier ou concours réservé aux meilleurs étudiants

Programme

- Le diplôme de BUT est intégré dans le schéma du LMD (Licence, Master, Doctorat); il correspond à 180 ECTS (European Credit Transfer System) répartis sur trois années (Total : 2600 h).
- Il s'agit d'enseignements classiques sous forme de Cours, Travaux Dirigés et de nombreux Travaux Pratiques en salle ou sur site (30 % de l'enseignement est assuré par des professionnels de l'agronomie et de l'environnement, gage de l'adaptation de la formation aux besoins du monde du travail).

Projet Tuteuré (600 h)

- Cet exercice est destiné à développer les capacités d'initiative, à approfondir les connaissances et à professionnaliser la démarche vers des travaux de recherche technologiques dans les domaines de l'Agronomie et de l'Environnement en collaboration avec les acteurs du développement local.
- Les projets sont principalement regroupés en 5 grands thèmes (communication, gestion du territoire, techniques de production agricole, énergies renouvelables, agriculture et environnement).

Stages obligatoires en France ou à l'étranger (26 semaines)

Exemples de sujets de stage : Option Génie de l'environnement - Option Agronomie

30% des étudiants partent effectuer leur stage de fin d'études à l'étranger
(Canada : Manitoba et Québec, USA , Brésil, Roumanie, Bulgarie, Pologne, Espagne, Vietnam, Maroc, Tunisie...).

EVALUATION

- L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation, est obligatoire.
- L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier prenant en compte l'évaluation du stage et des projets tutorés, sous forme de contrôles écrits, oraux, comptes-rendus, exposés et rapports.
- Le passage en année supérieure et la délivrance du BUT sont examinés par un jury qui se prononce au vu des résultats de l'étudiant. L'obtention du BUT donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ECTS), à raison de 30 ECTS par semestre validé.



**institut universitaire de
technologie de Perpignan**

**Département de Génie
Biologique**

Source du document
<https://iut.univ-perp.fr/>